

## EN CHIFFRES

**42.258**

églises et chapelles paroissiales en France.

**40.307**

appartiennent à des communes.

**2.000**

à des diocèses. Il faut à tous ces édifices ajouter les cathédrales qui appartiennent à l'État, les chapelles qui sont dans des monastères, dans des casernes, des lycées... On ne connaît pas précisément le nombre d'édifices religieux en France.

## → QUESTIONS À



### NICOLAS LHOSTE

Responsable de la commission concerts et expos à l'Évêché

#### **Que traduit ce différend entre le curé et le maire de Ouerre ?**

La plupart du temps, les choses se passent dans une bonne entente. Ensuite, il ne faut pas oublier que la loi de 1905 rappelle qu'une église est strictement dédiée au culte. On peut même imaginer qu'un maire pourrait décider de la désaffectation d'une église qu'un prêtre utiliserait pour autre chose que le culte.

#### **Les décisions peuvent varier d'un prêtre à l'autre ?**

Dans le diocèse, c'est l'évêque qui nomme les prêtres. Ce sont eux qui sont responsables de leurs églises et l'évêque leur fait confiance.

#### **Quel est le rôle de votre commission ?**

Nous jouons un rôle de conseil. Mais on ne fait pas systématiquement appel à nous. Nous prônons le dialogue mais nous sommes attentifs à ce que le répertoire donné dans une église soit essentiellement composé d'œuvres sacrées. Aujourd'hui, d'autres problèmes se posent à l'ouverture des églises pour des événements publics et culturels. Ce sont notamment les normes exigées pour l'accueil du public et la sécurité qu'il faut assurer à ce public. Les exigences avec Vigipirate se sont considérablement renforcées.